Zeitschrift: Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de

Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1988)

Heft: 36

Artikel: Jean Jacques Rousseau à Jean André Deluc (1727-1817), géologue et

physicien genevois

Autor: Eigeldinger, F.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1080249

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Bulletin d'information

Etudes et documents

No 36 - 1988 - Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire

Jean Jacques Rousseau
(Môtiers, 7 juin 1764)

à Jean André Deluc (1727-1817)
géologue et physicien genevois

Les Deluc, père et fils, comptent parmi les connaissances fidèles que Rousseau fit à Genève lors de son séjour de 1754, mais le Citoyen semble avoir été plus embarrassé de ces amitiés qu'il n'y a été sensible. Il est vrai que l'auteur des CONFESSIONS s'est souvent agacé contre les importuns "cagots" ou "quidams de toute espèce" qui le côtoyaient pour le "tancer et catéchiser": "Les Deluc père et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade: le père tomba malade en route; le fils l'était en partant de Genève : tous deux vinrent se rétablir chez moi." Installé à Môtiers depuis trois mois, Rousseau reçut la visite en octobre 1762 de Jacques François Deluc (1698-1780), horloger, qui arriva malade et dont il dut s'occuper pendant cinq jours: "c'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié. de l'estime et même du respect pour lui; mais je redouterai toujours de le voir." A la fin de l'année suivante (novembre-décembre 1763), alors qu'il allait bientôt être tourmenté par la mort de son protecteur le Maréchal de Luxembourg, Rousseau accueillit en convalescence de "mélancolie" le fils aîné, Jean André. Ce dernier était entre autres l'auteur d'un mémoire, remarqué par l'Académie des sciences en 1762, sur les mesures thermiques. Lors de son séjour à Môtiers, il dut rédiger une épitre dédicatoire à ladite Académie et la soumettre par la suite à la critique de Rousseau. Son ouvrage ne paraîtra à Genève qu'en 1772 sous le titre: RECHERCHES SUR LES MODIFICATIONS DE L'ATMOSPHÈRE OU THÉORIE DES BAROMÈTRES ET DES THERMOMÈ-TRES (2 vol.), mais la dédicace, entièrement refondue, ne porte pas trace des remarques stylistiques de Rousseau. Par la suite, J.A. Deluc fit une brillante carrière en Angleterre. Enfin il faut noter que c'est à son initiative que fut exécuté le portrait de Rousseau par Liotard, bien qu'il eût prévu à l'origine un autre "jeune peintre".

La présente lettre a été acquise lors d'une vente aux enchères à Londres en novembre 1987 par la Bibliothèque publique et universitaire avec la participation de l'Association des amis de JJR. Les lettres de Rousseau aux Deluc ayant été dispersées par les héritiers, ce beau document vient heureusement compléter le fonds des manuscrits Rousseau par des pages qui résument avec précision l'état d'esprit de Jean Jacques durant son séjour neuchâtelois.

F.S. Eigeldinger

Cote BPUN: MsR n.a. 9,fol. 88-89, 4 p., "A Monsieur / Monsieur Jean André Deluc rue de la Cité / A GENEVE"; publié dans la CORRESPONDANCE COMPLÈTE DE JEAN JACQUES ROUSSEAU (éd. R.A. Leigh), t. XX, No 3327, p. 159-161.

Le bavil de miet que vous aux en, chomo un , le bonté de menvoyer étair en tamé quand je reces viètre der une lettre; - ainsi je l'aux pte en vous en pris obligé au tame qu'on paux - l'êdre d'un pre peux fair par forre a unique attachement que j'ausse pour vous je me trouve bein plu lié que je ne pensois, p'ui que vous moyer pravoir fur moi tous les desits que je - puis attorder à quelque autre. Il y avoir pourtaire envoue ulte. Il forence que Mado de Bouflers ne m'envoyoù da miel en pré peux qu'après que j'y un consent, et que vous n'any pies cour que ce consentement vous fur necepaire.

J'ai appris de M. J' Jurnois que vous remetter len le man. mais je ragande l'acqui pition qu'il m'a hi que vous avier faite J'une Mai pen de Campagne comme un lon moyen D'acceleren viste entir ratellipenerse. La belle favion (lom pour tem nous ne nous fentons que res) Him l'agrancice, se l'évir de la compagne fam des vestaurers plus peus que les droques des pharmaciers.

Votte épite à l'academie en en effei d'une tourner un par voide : mais je moi qui ne per jameir pein corriger je pensis tein embarragé le faire mieux, perten lans un genra où il faur neu Nairement un peu de flagornanie, a un épite délicatoire le mon goût pour proie four tair - n'être par le celoi de co despieurs. La dornion phrafe de votte premier alinea me parier dur trop empâtie. -

c'il pourrier per, pour example, le changer à peu pris ainfi i mais elle ficiers, attiré par vôtes essemple, insotuire par vosle cons, ailé par vos progrès laus l'étile de la natire, j'airépris courage, et le doir de vous l'uivre de lois dans une li belle carrière m'a constant mans fontince.

Au cott vous aus taux le temes de cevenir pur votte d'éfére durant l'impression de l'onverage; can vous faux que la préfaie l'épites de dicatoire et le lettre son le le deviné, pour l'Academie lui daivent - être envoyés avant que l'ouveage passifie dans le publie; mais l'usage - n'ésige pas que je facke, un envoi de l'épite separine, u cia auxai même à mon avei, l'air de donner tespo d'importance à la chose.

Je ne peux per, Monouin , de feorter avec voirs fur lo foisis que mon jour a mon êtar m'obliquen de prendre pour céne por l'il sue popible aux im poettens. Je ne delibée peux la defeux, je puis létto mine. Avand j'aurai fair de ma parteur. Le possible, il fael na bain endurer ce que je ne pouvai cuiter comme des coups de la naufité, u me contenter de fair aux pervenans un accueil qui ne fair pas fort. Attivant pour d'autres. Yn raipunement veri fim pleme m'encourage à prendre ce parti. Toute per poure qui a quelque discustion en qui penne bein dan se din dan se de laise en paix . Tour le vaix pui d'en la remande pair se de parter finon qu'en le laise en paix , lai pour d'en le laise en paix , lai pour le pui se m'ellen, peux pour une vaix fautai sei, - vioubler 'le peul bion qu'il desse u donn il puisse jouir. Ceux qui personne ainsi ne viend none surceme par leux.

qui pensenone autremene a qui se dinone. Que m'im poete qu'il venille me voir on non? Moi je vento le voir ; - me vitenone. -ilo de ma pou à votre auto beaucoup le complaisence?

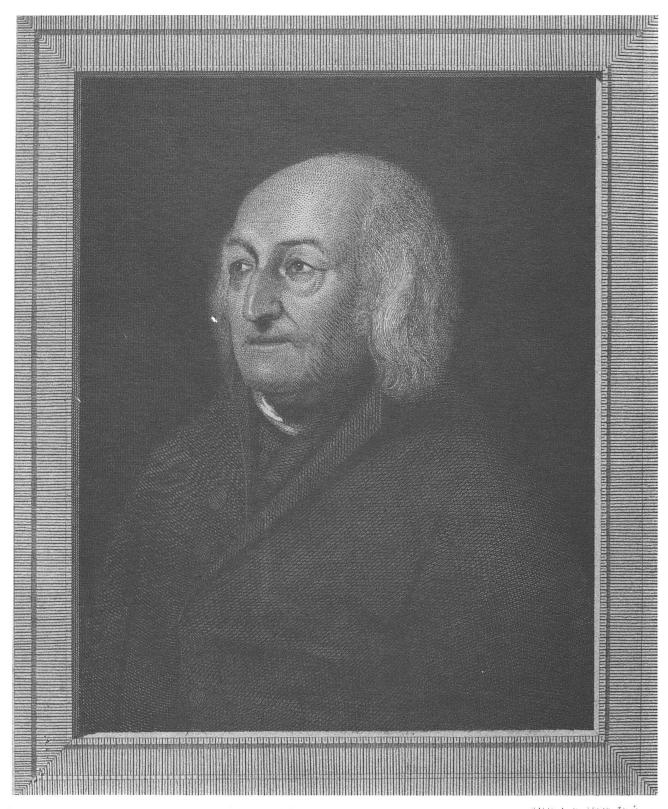
Le refér que une aux re faire prentre ma nepene Mance en si oblige ane en se plain? remitée que je n'ai peraholument la sons re no y re favor. Mais cela.

ne sauvoir se faire à Mottiers au moise pour
cette aunée. Ji la no que lay un le nec.

pélévinages je trouve une station qui soie un
peux à poete, je vous le serai line., er .

votes ellonsieur pourra l'il le veux epporter
ses pastels; mais l'il lui saux plus re rançone
trois countre seance, qu'il ne vienne per; car je n'ei ne
le tens ni la patiène r'en ronner ranzantage. C'una
je sou fre je ne puis vieir pen sonner ranzantage. C'una
intervalle, je ne puis viette en place : cela renime ple,
fore que moi.

I'ai en de 12 mm en tems quelques 'auns intervalles, mais bein weste. Le froid revenu me cour me ente es tréme mane. en l'affliction air p me plonge la pente de ch la becambourg na me laipe qu'une monolation le parante c'en que je d'uis au plus bas de la nous es que per ne peur plus m'amiver. I'embrafe voter hon Papa, mus falutations à chaniem voter frora u à Monie, fan frora.



Jum Dear Sir Ever yvurs

Jean Andre Deluc célebre Physicien no à Genève en 1728.